

DP fait ses comptes

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1977)**

Heft 414

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DP fait ses comptes

Les chiffres ne disent pas tout, bien sûr ! Dans le cas de DP, dont la quasi-totalité des collaborateurs sont des amateurs bénévoles, ce résumé chiffré est spécialement peu « bavard » sur la somme d'efforts que représente le développement d'une presse indépendante... Il n'empêche : les résultats sont là qui prouvent en tout cas que l'an passé, vous nous avez renouvelé votre confiance avec une remarquable ténacité. Merci !

RÉSULTATS DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1976

Compte de dépenses	Fr.	Fr.
Sorties CCP 1976 :		
Frais de poste	5 221,90	
Frais généraux	4 513,75	
Loyer	3 439,05	
Salaires et AVS	41 814,85	
Imprimeur	73 059,50	
Paiements de 1977 pour 1976 :		
Frais généraux	90,50	
Salaires	432,—	
Imprimeur	6 574,—	
AVS	2 338,35	9 434,85
Paiements de 1976 pour 1975 :		
Poste		814,60
Frais généraux		274,50
Imprimeur		3 395,—
AVS		1 200,75
Paiements de 1976 pour 1977 :		
Loyer		266,50
Dépenses relatives à l'exercice 1976		131 532,55
	<u>137 483,90</u>	<u>137 483,90</u>

Compte de recettes	Fr.	Fr.
Entrées CCP 1976 :		
Ventes au numéro		2 597,20
Abonnements encaissés d'avance en 1975 pour 1976		143 904,65
Ventes au numéro à encaisser		355,70
Abonnements encaissés d'avance en 1976 pour 1977	30 000,—	
Recettes relatives à l'exercice 1976	132 857,55	
	<u>162 857,55</u>	<u>162 857,55</u>

Compte de pertes et profits	Fr.	Fr.
Perte exercice 1975	15 344,30	
Frais payés en 1976 pour 1975	5 684,85	
Dépenses pour l'exercice 1976	131 532,55	
Recettes pour l'exercice 1976		132 857,55
Perte exercice 1976		19 704,15
	<u>152 561,70</u>	<u>152 561,70</u>

Bilan au 31 décembre 1976	Fr.	Fr.
CCP	69 731,68	
c/c association journal libre		623,18
Abonnements encaissés d'avance		30 000,—
Passifs transitoires		8 812,65
Capital		50 000,—
Perte exercice 1976	19 704,15	
	<u>89 435,83</u>	<u>89 435,83</u>

Les ratés atomiques de la démocratie

Une commission fédérale a donc été constituée pour l'examen de l'initiative Meizoz (moratoire). Mieux vaut tard que jamais... il est probable qu'elle examinera par la suite le projet d'arrêté urgent (nouvelle procédure pour les autorisations), l'initiative populaire pour un contrôle démocratique dans la construction des centrales nucléaires et enfin le projet de future loi sur l'énergie nucléaire. Du pain sur la planche.

Cette commission était forte, à l'origine, de vingt et un membres. Ici et là, les plus expresses réserves ont tout de suite été faites sur sa composition, jugée partisane. Mais il y a mieux : cette commission a reçu du renfort dans un deuxième temps, et huit membres plutôt favorables dans leur majorité à l'énergie nucléaire sont venus s'ajouter aux premiers spécialistes... Qui est intervenu entretemps ?

Ladite commission va procéder, en août, à des auditions. Et elle a d'ores et déjà récusé le professeur Morand, que le Conseil fédéral a pourtant jugé suffisamment compétent pour siéger dans la commission d'experts chargée d'élaborer l'arrêté urgent et la nouvelle loi. En revanche, elle a accepté d'entendre M. Michael Kohn de BBC qui est, lui, comme chacun le sait, neutre et indépendant !

Pour le reste, sur le terrain, les travaux de mise en place de l'infrastructure nucléaire se poursuivent comme si de rien n'était. Inquiétant doublement : dans le public, l'inquiétude croît et les manifestations se multiplient, au point que, pour la première fois depuis longtemps, on voit en Suisse alémanique s'organiser un front contestataire large, puissant et surtout ouvert à toutes les couches de la population et à tous les âges ; et par ailleurs, comme si le vote des Bâlois n'avait pas eu lieu (« oui » à l'initiative demandant au gouvernement cantonal de s'opposer par tous les moyens légaux à l'implantation de centrales nu-